VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Eugène M. Fox et Frank W. Kinberger, tous deux exécuteurs testamentaires, et als., vs Mary Alice Kinberger et als.

No 61,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

Propriétés de choix des Premier et Quatrième Districts.

Excellente occasion pour affaires et placements—L'ancien établissement d'épicerie bien connu de Kinberger, établi depuis cinquante-quatre ans, connu comme le No 1403 rue Constance, coin de Terpsichore où des fortunes ont été faites—Les splendides propriétés résidences, Nos 1010 et 1012 rue Terpsichore, entre les rues Constance et Magasins—Un cottage double. Nos 1409 et 1411 rue Constance entre les rues Terpsichore et Robin, et le désirable cottage double, centralement situé, Nos 1017 et 1021 rue Deuxième, entre les rues Constance et Magasins.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mars 1900 et signé le 16 mars 1900, de l'Hon Juge John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1403 RUE CONTANCE, COIN TERPSICHORE.

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143 borné par les rues Constance Terpsichore (anciennement Bassin), Robin, et Magasin, désigné par le No Quatre sur un plan fait par D. M. Brosman, Député voyer de ville, daté le 17ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre forme le coin des rues Constance et Terpsichore et mesure en mesure américaine, soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de face sur la rue Constance, la même largeur dans le fond sur soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Terpsichore; ladite portion de terre est composée de la majeure portion des lots précédents numéros quatre et cinq sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 10 avril 1850 et déposé dans le plan No 12 dans le livre des plans No 5 en l'étude d'Octave De Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un grand magasin d'épicerie et résidence à deux étages en bois, couverts en ardoises. Le rez-de-chaussée contenant épicerie et bar, corridor de derrière grande galerie de derrière fermée deux chambres et grand entrepôt contigu cour, hangar, cave, etc. Le deuxième étage contient six chambres bien finies, corridor grandes vérandahs sur la façade et le côté et galerie couverte dans le fond. Gaz partout et fils électriques au premier étage. La maison est en bon état et est occupée par une épicerie, buvette et résidence. Louée à $37 50 par mois jusqu'au 30 septembre avec privilège de deux ans de plus $40 00.

NOS 1010 ET 1012 RUE TERPSICHORE

Deuxièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143, borné par les rues Constance, Terpsichore (anciennement Bassin), Robin et Magasins, désignés par le numéro cinq sur un plan fait par ledit D. M. Brosman député voyer de ville, daté le 19ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire, en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre commence à une distance de soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes du coin des rues Terpsichore et Constance et mesure en mesure américaine, cinquante deux pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Terpsichore, la même largeur dans le fond sur soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. ladite portion est composée de la moindre portion des lots précédemment désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de C A Hedin architecte, daté le 10 avril 1850, et déposé comme plan No 12 dans le livre de Plans No 5, en l'étude d'Octave de Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en deux résidences. No 1010 consiste en une résidence simple à un étage contenant deux chambres, hangar, et une bâtisse à deux étages dans le fond contenant une chambre sur chaque étage. La cour contient un hangar, cave, etc. La maison est occupée par une buanderie chinoise. Rapportant $12 par mois. No 1012 consistant en une résidence double à un étage en bois couverte en ardoises, ayant une allée au centre pour les deux côtés. La maison contenant de chaque côté deux chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant une chambre à chaque étage. La cour a une citerne. Banquette en briques. Rapportant $14 par mois.

No 1017 ET 1021 RUE DEUXIEME.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans cette paroisse dans l'ilet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Magasins, Première et Deuxième, et désigné comme lot No neuf sur un plan dessiné par H. Moelhausen, voyer, daté le 12me jour de janvier 1846, et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. R. Stringer, alors un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente deux pieds un pouce de face à la rue Deuxième sur cent vingt six pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, retiré de la banquette, avec jolie barrière en fer sur la façade, contenant quatre grandes chambres tapissées, cuisine, office et vestibule pour l'escalier en bas et deux grandes chambres et chambre à bain en haut de chaque côté, galerie sur le devant, deux grandes citernes, hangar, etc., dans la cour, banquette en briques, cour de façade pavée en ciment. Maison en bon état, près d'écoles, marché et lignes de char et louée avec bail jusqu'au 1er octobre pour $20 chaque côté.

NOS 1409 ET 1411 RUE CONSTANCE.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges, servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Terpsichore (autrefois Basin), Robin et Magasins, désigné sur un plan particulier, paraphé par et déposé en l'étude de James Graham autrefois un notaire en cette ville, pour identification avec un acte passé pardevant lui le 30ème jour de mars 1857, d'après lequel dit plan ledit lot de terre mesurant trente pieds neuf pouces et une et quatre cinquièmes de ligne de face sur la dite rue Constance, sur cent seize pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistant en un joli cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade, cinq chambres, chambre de dépôt, citerne et hangar dans le fond, cour et banquette pavées en briques. La maison est en bon état et a le gaz. La maison se loue à raison de $13,00 par mois chaque côté.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses de sécurité et l'acquéreur assumant les taxes de 1900, ou en sus ou en plus du montant de leurs enchères.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James Simeon notaire, aussi un dépôt de 10 0/0 comptant requis au moment de l'adjudication.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 mars 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St. Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875 un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire, autrefois en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Pa..., mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St Bernard, d'après le plan fait par A. D'Hémécourt le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres citerne, latrines, puits, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenus de Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX.

Coin Canal et Front.

LOUEE A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1900.

Succession de Peregrino Avendaro.

No 61,515—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mars 1900 et signé le 15 mars 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face sur la rue du Canal ou Commune, 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un splendide magasin à trois étages en briques couvert en ardoises. Vendu sujet au bail qui existe dessus expirant le 30 septembre 1900.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de sept pour cent par an du jour de la vente; lesdits billets garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses de sécurité incluant cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite desdits billets. L'acquéreur de payer les timbres de l'Internal Revenue et les taxes de la présente année 1900. L'acquéreur devra déposer 10 0/0 de son enchère au moment de la vente avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Moulezun et als.

No 61,511—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 25 avril 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu en Cour en séance publique le 14 mars 1900 et signé en Cour en séance publique le 20 mars 1900 et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant onze chambres, citerne, Water Works, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois l'autre côté occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénando et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courante 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U., doivent être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

24 mars—24 28—avril 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ

Rémunérative du Second District

Nos 1013-1015 rue Douane, entre Remparts et Bourgogne.

Maison à deux étages en briques avec attic,

Louée à bail $600 par an.

SUCCESSION DE PIERRE PÉRET.

No 56,872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 11 avril 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique. A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 6 mars 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 96, borné par les rues de la Douane, Remparts, Bienville et Bourgogne, mesurant d'après un croquis fait par D. M. Brosnan, député voyer daté le 7 février 1893, annexé à la marge d'un acte de vente au Young Mens Gymnastic Club, exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 24 février 1893 45 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane sur 121 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages et attic, couverte en ardoises, No 1013 et 1015 rue de la Douane, ayant Bar et Grocerie, 4 chambres et hall au premier étage, 6 chambres et cuisine au second étage et 4 chambres dans l'attic, hangar en briques à l'arrière, waterworks citerne etc., Vendue sujette au bail expirant le 31 octobre 1900, à raison de cinquante piastres par mois.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de Un et Deux ans, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, la stipulation de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, l'acquéreur d'assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1900 et les Internal Revenue Stamps des Etats-Unis sur ladite vente. La vente est faite sujette au bail présentement existant en faveur de Jean Borles et qui expirera le 31 octobre 1900 à raison de cinquante piastres par mois. L'acquéreur sera tenu de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard et Rufus E. Foster, avocats.

9 mars—9 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

LAITIERS,

Jardiniers et autres—Attention!

GRANDE

Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un ilet des chars de la rue Dumaine City Park et le Marché Français.

SUCCESSION DE MME OMER J. SNAER

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 mars 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés sur la rive gauche du Bayou St Jean, dans le Second District de cette ville désigné par les numéros 1 et 2 sur un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 22 mai 1869, et mesure d'après ledit croquis comme suit: le numéro Un 112 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur le Bayou St Jean, 97 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne d'en face, à laquelle profondeur ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 25 pieds 7 pouces, sur une profondeur en plus de 344 pieds 5 pouces et 5 lignes s'étendant sur la ligne du fond qui mesure 194 pieds 6 pouces sur le côté d'en haut une première profondeur de 28 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne rompue; ladite ligne court obliquement sur une seconde profondeur de 26 pieds 11 pouces, 4 lignes, puis une autre profondeur de 62 pieds 6 pouces à laquelle distance ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 48 pieds 6 pouces et 249 pieds 6 pouces 1 ligne jusqu'à l'arrière ligne, le lot numéro deux mesure 44 pieds 6 pouces face au Bayou St Jean sur la ligne du haut 97 pieds 10 pouces et 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond et 109 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne opposée.

2° Une certaine portion de terre de forme triangulaire, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois, Telemachus, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 pouces sur la ligne la séparant de la propriété ci dessus décrite et 169 pieds sur la ligne du fond; ladite portion de terre est désignée par la lettre F, sur un croquis de S. F. Lewis, voyer, annexé à un acte passé pardevant P. E. Théard, autrefois notaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre ayant 5 chambres, galeries sur le devant, le côté et derrière, écurie pouvant loger onze têtes d'animaux et magasin de fourrage, 2 citernes, poulailler, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de coutume de sécurité, le transfert de la police d'assurance et que l'acquéreur paie les taxes de l'année courante 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant George M. Barnett, notaire public, incluant les timbres Internal Revenue des E. U. aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

7mars—7 9 14 21 28—avril 4 11

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 24 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt Meridith (ou Meridier), No 60,931 du dossier de ladite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc, plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Deslondes et Dauphine et l'avenue Jourdan, commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Deslonde, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions— Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant B. Rouen, notaire.

24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison à Deux Corps de Logis.

628-630 avenue St-Roch,

ENTRE LES RUES CHARTRES ET ROYALE.

Succession de JEAN MARION.

No 59,823 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 4 avril 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D King juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 mars 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, (autrefois Casacalvo), Poets, (maintenant avenue St Roch), Chartres (autrefois Moreau) et Espagne lequel lot de terre mesure 36 pieds de face à la rue Poets sur 55 pieds de profondeur, acquis par le défunt comme suit, une partie de la portion de face qui est désignée par le No Un par achat d'Achille Tardie, par acte passé le 23 octobre 1851 pardevant J. Agaisse, autrefois notaire; enregistré C. O Bk 55, folio 182; et un pied de ladite façade et une portion de l'arrière dudit lot par achat de Mme Maria Blomar, par acte passé le 24 avril 1869 pardevant Abel Dreyfus, notaire, enregistré C O Bk 94 folio 650

Les améliorations comprennent une maison à un étage couverte en ardoises, ayant deux chambres, cabinet et galerie, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres, cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc. Loué $10 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers, ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété portant pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante (1900) devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de la vente.

ROBERT LEGIER, Avocat.

3 mars—3 7 14 21 28—avril 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District,

Connue comme le No 1640 rue Arabella, coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St Denis, ledit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Bâtisses et Améliorations de Valeur,

Connues comme les Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams, Septième District.

Et de 4-6mes d'intérêt sur le terrain de valeur sur lequel sont bâties les améliorations, ainsi que l'usufruit, etc.

Mme Mary Amélia Roussel, veuve de William Devlin vs Carter Wilson, No 59 806.

Charles S. Wilson et a's vs Frank Marquez, Shérif Civil, No 60,134.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci-dessus, et d'un jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, dans la deuxième affaire ci-dessus, les deux à moi adressées par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toutes les améliorations qui sont maintenant sur la propriété ci-dessous décrite, aussi bien que les trois sixièmes de toute ladite propriété appartenant au défendeur Carter Wilson, dans son propre droit et son droit d'usufruit des trois-sixièmes restant, à lui appartenant comme époux survivant en communauté de sa femme défunte, Mme Carter Wilson, aussi bien que ensemble avec le sixième d'intérêt de Henry Wilson ou Henry R. Wilson dans la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et servitudes y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Trois..., désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Burthe, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles

Mem: L'injonction prise par Ora J. Wilson et Charles S. Wilson dans ledit procès de Charles S. Wilson et a's vs Frank Marquez, shérif civil, No 60,134 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ayant été perpétuée par ledit jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, leurs intérêts respectifs dans ladite propriété ci-dessus décrite (exclusif de toute amélioration qui s'y trouve) ne doivent pas être offerts en vente.

Saisi dans l'affaire ci dessus, No 59,806.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour la veuve M. A. Devlin.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième district.

Portant le No Municipal 1718 rue St. Louis, entre les rues Claiborne et Derbigny.

John G. Schneider, Jr. vs John A. Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,510—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 213, borné par les rues St. Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 12 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Louis sur cent six pieds un pouce et six lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., en contrats, procès, etc.

A. Baldwin & Co., Ltd, vs William W. Charlton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,292—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et à un contrat pour la construction d'une banquette en briques des deux côtés de la rue Français, de la rue Claiborne à la rue Broad, sous l'ordonnance No 13,577, C. S.

2. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et à un contract pour la construction d'une banquette en briques des deux côtés de la rue Royale, de l'avenue Lafayette à l'avenue Poland, sous l'ordonnance No 13 541, C. S. Lesdits contrats ayant été exécutés pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 3 septembre 1897

3. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et aux procès suivants:

W. W. Charlton vs Alexander Dussel, No 39,713.
W. W. Charlton vs Paul Sarpy, No 39,966.
W. W. Charlton vs David C. Bell, No 39,967.
W. W. Charlton vs Lawrence McConnel', No 39 968.
W. W. Charlton vs Anthony Sambola, No 39 969.
W. W. Charlton vs Joseph T. D. Terrebonne, No 39,970.
W. W. Charlton vs Mme Eliza Tobin, femme de Wm Lawler, No 39,971.
W. W. Charlton vs Gustave Seidel, No 39,972.
W. W Charlton vs Wm Gomez No 39,973.
W. W. Charlton vs Marie Parun, No 39,974.
W. W. Charlton vs Tony M. Massich, No 39,975.

Tous du dossier de la Première Cour de Cité, Nouvelle Orléans. Aussi, tous les droits, titres et intérêt du dit défendeur dans et au procès suivant, intitulé W. W. Charlton vs Conrad Frey, No 61,112 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Aussi, tous les droits, titres et intérêt du dit défendeur dans et à un procès intitulé W. W. Charlton vs Alexandre Dussel, maintenant en appel pardevant la Cour d'Appels, No 2103 du dossier de ladite cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Wm C. McLeod, avocat pour les plaignants.

24 mars—24 25 27 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Formant le coin des rues Tonti et Hôpital.

Bâtisses connues comme No 1206 rue Tonti.

John Munford & Co vs Victor Jambois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 26 avril 1900, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les bâtis et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro. Ledit lot désigné par le numéro trente cinq sur un plan déposé comme plan No vingt neuf en l'étude de Joseph R. Beard anciennement un notaire de cette ville, lequel dit lot de terre forme le coin desdites rues Hopital et Tonti et mesure en mesure américaine trente deux pieds [...] cinq pouces à la rue Hopital, soixante six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Tonti, soixante quinze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill et soixante trois pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No trente-quatre, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.

24 mars—24 25 30—avril 5 12 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI facias dans l'affaire de Lizzie Nagler et als vs George Weiman, No 60,950 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, le SAMEDI 31 mars 1900 à 10:30 heures A. M.

Un lot assorti de meubles de maison, tapis, divers, etc, d'après inventaire.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.

20 mars—20 21 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes propriétés de valeur, améliorées du Premier District,

Sur la rue Girod, entre les rues Front et Fulton (la rue à l'arrière étant Notre Dame), et sur les rues Front et Fulton, formant les encoignures de chacune des dites rues avec la rue Girod, et ayant une façade entière sur la rue Girod, (la rue à l'arrière étant Lafayette.)

Mme Mary G. T. Stimpel, gardienne, vs Frank L. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 61,426—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Fulton, Front et Notre-Dame, désigné par le No 2 et mesurant vingt-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Girod, vingt quatre pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante et onze pieds et deux lignes sur la ligne de division du lot No 1 et soixante-et-onze pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3.

Deuxièmement — Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Girod, Front et Lafayette, désigné par le No 15 et mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes à la rue Fulton, cent vingt pieds, un pouce et deux lignes à la rue Girod, vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes à la rue Front et cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 14.

Troisièmement—Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Girod et Lafayette, désignés par les Nos 13 et 14, et mesurant comme suit: Le lot No 13 mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes à la rue Front, sur cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12, et cent dix neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 14. Le lot No 14 mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes à la rue Front et cent dix neuf pieds neuf pouces et dix lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 13 et cent dix neuf pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 15.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat pour la plaignante.

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur, Extensive et Attrayante dans le Deuxième District.

Connue comme le No 1004 rue Esplanade, entre les rues Bourgogne et Remparts, Herman A. Wulff vs Daniel Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,478—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, étant l'ilet No 227. Une desdites portions de terre mesurant trente et un pieds de face à la rue Esplanade sur cent sept pieds quatre pouces et six lignes de profondeur en mesure américaine d'après un devis d'Egar Pilié, voyer daté du 20 décembre 1893 annexé à un acte d'achat par ledit Daniel Edward, borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à G. Dorsey et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à J. M. Zacharie, étant la même propriété acquise par ledit D Edwards, par achat de la Vve F. Jonville par acte passé pardevant Chas T Soniat, notaire le 26 janvier 1894, enregistré C. O. B. 152 folio 152.

L'autre portion de terre mesurant en mesure américaine, huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade la même largeur dans le fond et cent sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur et est désignée par la lettre "B" sur un devis d'arpentage fait Edgar Pilié voyer, le 20 décembre 1893 et annexé à l'acte de vente par la Vve J. Koebl à C. J. Meyer passé pardevant Chas T. Soniat notaire, le 22 décembre 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

10 mars—10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Septième District.

George Denègre vs George Heaton et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,.78—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 69 borné par les avenues Hampson et St. Charles, les rues Dublin et Dante, le dit lot est désigné par le No six sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Diebel, notaire, le 4me jour de février 1898 étant une vente de H Hecker à T.L. Bayne ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur entre lignes parallèles de cent soixante quatre pieds huit pouces, le tout d'après le plan déposé en l'étude de Seim Magner, ancien notaire, comme plan No 118

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du premier district,

Sur l'allée Jane, entre les rues White et Broad et Bank et Palmyre.

Mutual Building and Homestead Association vs Bernard F. McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,402—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'allée Jane et les rues White, Broad, Palmyre et Banks. Lesdits lots sont désignés par les Nos 22 et 23 sur un plan privé maintenant en possession de la Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans, sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: chacun vingt-six pieds sept lignes de face à l'allée Jane sur les profondeurs qui suivent viz: cent quatorze pieds onze pouces sur la ligne du lot No 22 le séparant du lot No 21, cent quatorze pieds dix pouces et une ligne entre la ligne de séparation des lots Nos 22 et 23 et cent quatorze pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 23, le plus près de la rue Palmyre; ledit ilet étant l'ilet No 605 sur un nouveau plan municipal

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de valeur du Sixième District,

Connue comme le No 4603 rue Colysée, au coin de la rue Cadiz (dans l'ilet borné par ladite rue et les rues Valence et Perrier.)

Teutonia Loan and Building Co. vs Allan H. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61 274—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 19 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colysée, Valence et Perrier, formant le coin des rues Cadiz et Colysée et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Colysée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cadiz, étant composé du lot entier No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné comme No 13 sur un plan déposé en l'étude de Harry H. Hodgson, encanteur, une copie duquel est annexée à l'acte pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 1ème jour de juin 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart et Kernan, avocats pour les plaignants.

16mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Connue comme le No 2705 rue Magasins entre les rues Quatrième et Washington.

Mme Mary Kinberger, tutrice, vs Mlle Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 60,752—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 19 avril, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Quatrième, Washington et Camp, désignés comme lots Nos 2 et 3 de l'ilet numéroté 68 (maintenant ilet No 151), sur un plan ou certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson député voyer de ville, en date de septembre 1860 annexé pour référence à un inventaire de la succession de Nels Anderson, décédé, pris par James Graham ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1860 lesdits lots se touchent et mesurent comme suit, savoir: Lot No 2 mesure vingt neuf pieds et neuf pouces de face à la rue Magasins par cent onze pieds et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le No 3 mesure trente pieds quatre pouces de face sur la rue Magasins par cent onze pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

17 mars—17 18 23 30—av 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme les vieux Nos municipaux 64 et 66 rue St-Louis entre les rues Royale et Bourbon.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin, vs Daniel Peter Marty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,382—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Royale, Conti et Bourbon et désigné comme lot No 3 sur un plan dessiné par Benjamin Buisson, voyer, daté du 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Felix Grima (maintenant celle de Théodore Guyol notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante sept pieds onze pouces de face sur la rue St Louis sur cinquante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne intérieure à laquelle profondeur ledit lot No 3 se resserre de dix huit pieds cinq pouces de façon à mesurer vingt neuf pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond. Les trente deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne supérieure étant la ligne de division entre ledit lot No 3 et le lot No 2 [illegible] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme les Nos 64 et 66 rue St-Louis et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour la plaignante.

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

A Healthy Wife.....

is a husband's inspiration. A sickly, half-dead-and-alive woman, especially when she is the mother of a family, is a damper to all joyousness in the home. I sometimes marvel at the patience of some husbands. If a woman finds that her energies are flagging and that everything tires her, her sleep is disturbed by horrible dreams, and that she often wakes suddenly in the night with a feeling of suffocation and alarm, she must at once regain her strength. It matters not where she lives or what her name is; what she needs is a Ripans Tabule.

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.